

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AQAAD

Tenue à Québec le 31 mai 2008

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC

1. Ouverture de l'assemblée

Me Rénaud Beaudry souhaite la bienvenue à tous les membres présents et montre sa grande satisfaction du nombre de personnes présentes.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Me Claude Beaulieu, secondé de Me Gilles Trudeau, d'adopter l'ordre du jour en ajoutant un sujet à l'item varia concernant l'organisation ou secrétariat de l'AQAAD.

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le 2 juin 2007 à l'Hôtel Fairmont Tremblant

À la suite de la lecture du procès-verbal, il est proposé par Me Lucie Joncas, secondée de Me Gilles Trudeau, d'adopter le procès-verbal tel que lu et rédigé.

Adopté à l'unanimité.

4. Rapport du trésorier

Me André Williams, trésorier de l'AQAAD, dépose le rapport annuel de trésorerie pour la dernière année, soit 1^{er} juin 2007 au 31 mai 2008. Me Williams donne les explications sur ce rapport et fait remarquer la croissance annuelle de l'encaisse depuis 2006.

Des discussions sont tenues sur le coût du colloque et Me Joëlle Roy souligne son intention de ne pas augmenter le coût pour les participants. Il serait important d'aviser les membres des efforts de l'AQAAD en ce sens. Me Williams insiste sur le fait que l'an prochain, à compter d'avril 2009, le colloque sera sans doute accrédité par le Barreau et que partant, on doit s'attendre à une augmentation d'inscription pour le colloque.

Le rapport du trésorier a été proposé pour acceptation par Me Lucie Joncas, secondée de Me Jacques Ladouceur.

Adopté à l'unanimité.

5. *Rapport du Président*

Me Rénald Beaudry fait un survol sur tous les différents dossiers que l'association a eu à agir. Parmi ces dossiers, on peut relever l'affaire Vachon ou l'AQAAD était intervenu, mais s'est retiré vu le retrait de l'appel.

Aussi, dans le dossier où Me Suzanne Corriveau a demandé l'intervention de l'association, une décision a été rendue voulant que l'AQAAD ne puisse intervenir, car elle n'avait pas vraiment intérêt et que le Procureur du tribunal pouvait nous servir.

Concernant le C-2, Me Beaudry insiste sur les interventions de l'AQAAD aux divers Comités de la Chambre des communes et du Sénat. Son implication dans l'information apportée sur la rétroactivité de C-2 ou son application immédiate.

De plus, Me Beaudry fait un appel aux membres afin qu'ils participent aux efforts de l'association en faisant connaître leurs centres d'intérêt.

Finalement, Me Beaudry met en évidence les quelques dix (10) conférences téléphoniques tenues au cours de l'année.

6. *Modification des règlements généraux*

Les règlements généraux de l'AQAAD aux articles 8.05, 8.06, 9.01, 9.02 et 10.02 font défauts quant à un mode de signification ou avis de convocation et afin de pouvoir corriger cette situation, il est proposé par Me Lucie Joncas, secondée de Me Anne Lapointe, de modifier les articles 8.05, 8.06, 9.01, 9.02 et 10.02 afin d'ajouter la mention « *par courrier électronique* » là où la mention doit avoir lieu.

Adopté à l'unanimité.

7. *Élections*

Il est proposé par Me Claude Beaulieu, secondé de Me Yves Langlois, secondé de Me Yves Desaulniers, que Me Carroll Abud agisse comme secrétaire d'élections.

Le secrétaire informe l'assemblée qu'il n'a reçu qu'une mise en candidature pour le poste de la présidence de l'association soit celle de Me Rénald Beaudry.

Quant aux postes de l'exécutif, toutes les candidatures ont également été reçues au bureau du secrétaire et aucune élection n'aura lieu. Ainsi sont nommées aux divers postes de l'association les personnes suivantes :

Élections (suite)

Au poste de président :	Me Réналd Beaudry
Au poste de vice-présidents :	Me Jacques Ladouceur Me Myriam Lachance
Au poste de trésorier :	Me André Williams
Au poste de secrétaire :	Me Carroll Abud
Au poste de présidente sortante :	Me Lucie Joncas

Ces membres sont déclarés élus pour l'année 2008-2009 de l'AQAAD.

Une motion de félicitations est proposée par Me Maxime Bernatchez, secondé de Me Marco Labrie, pour tous les membres du Conseil d'administration ainsi qu'aux membres du Conseil Général qui sont :

Me Claude Beaulieu, Me Danielle Dontigny, Me Joëlle Roy, Me Gilles Trudeau, Me Alain Dubois, Me Michel Lebrun, Me Jean Claude Dubé, Me Jacques Parent, Me Guy Boisvert.

8. *Varia*

a) Secrétariat de l'AQAAD

Depuis la restructuration du Barreau, on remarque que plusieurs problèmes ont surgi. On remarque un manque de coordination qui place les associations en concurrence les uns aux autres.

On sent un besoin de se restructurer, lorsqu'on voit les nombreux et sérieux problèmes qui se sont produits depuis les changements apportés. Doit-on regarder à l'extérieur pour nous administrer et de centraliser et compléter les informations avec la même personne pour nos organisations?

Une réflexion sur ce sujet devra être faite pour le prochain Conseil général.

9. *Clôture de l'assemblée*

Aucun autre sujet ayant été soulevé et l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Me Anne Lapointe de lever la réunion.

Carroll Abud, avocat
Secrétaire